

versi eventi su tutti i luoghi della terra, vi vedono il simbolo di un'indistruttibile unità, il conforto nel pellegrinaggio terreno: «propagatio fidei catholicae et obedientiae Sanctae Romanae Ecclesiae, ut gens nostra Armena ad unitatem revocetur fidei et caritatis» (Constitution. c. 1, n. 3).

Per tali motivi questa Sacra Congregazione ha appreso, con profondo piacere, l'intento di codesto Ordine di dedicare tutto un anno alla celebrazione della lieta ricorrenza, celebrazione che in parte coinciderà felicemente con i festeggiamenti del prossimo Anno Santo.

Con l'Augusta Benedizione del Santo Padre, con il previo assenso ed incoraggiamento di questo Sacro Dicastero, si accingano pure codesti Religiosi, nell'entusiasmo che proviene dall'amore di figli, a celebrare le glorie del loro Fondatore in un inno di riconoscenza a Dio per gli innumerevoli benefici e nei fervidi propositi di rinnovata vita religiosa.

Frattanto, ho il piacere di assicurarLa che, secondo il vivo desiderio di Vostra Paternità, ben volentieri parteciperò — permettendolo le circostanze — alla solenne chiusura delle festività bicentinarie, mentre seguirò in ispirito tutti gli altri festeggiamenti.

Ringraziando Vostra Paternità dei sentimenti di devozione filiale, auguro il migliore successo ad ogni iniziativa per la gloria di Dio e l'onore dell'illustre Servo di Dio.

Mi volgo ben volentieri dell'occasione per rinnovarLe i sensi del mio religioso ossequio, con cui mi confermo

della Paternità Vostra Reverendissima
dev.mo nel Signore

f.to † EUGENIO CARD. TISSERANT
Segr.

† VALERIO VALERI
Ass.

UN DÉFENSEUR DE MEKHITAR

À ROME

KHATCHATOUR VARTAPET ARAKELEAN

Après avoir quitté Constantinople en 1703, contraint par l'irréductible opposition du clergé grégorien, le Serviteur de Dieu Mekhitar, avait joui à Modon avec le bienveillant appui des autorités vénitiennes, d'une période de tranquillité suffisante pour lui permettre d'organiser solidement sa Congrégation. Les Constitutions, déposées à la S. Congrégation de Propaganda Fide depuis l'été de l'année 1705, avaient finalement été approuvées en 1711 et, au moment où le sultan déclarait la guerre à la Sérénissime République, le 3 décembre 1714, neuf étudiants clercs étaient suffisamment instruits pour pouvoir recevoir l'ordination sacerdotale, quelques jours plus tard, des mains du dominicain Angelo Maria Carlini, archevêque de Corinthe, résidant à Nauplie.

Mekhitar avait bâti à Modon un grand couvent et une église, et il venait de terminer le paiement de ses dettes, lorsque la crainte de voir les siens exposés de nouveau aux dangers que les catholiques de rit oriental couraient alors dans l'Empire ottoman, lui fit décider le départ du gros de la communauté pour l'Italie, au printemps de 1715. Il n'avait pas eu tort de mettre son espoir dans la sagesse et la charité du doge et du sénat de Venise, puisqu'il devait obtenir pour sa fondation, dès le 26 août 1717, la concession avec bail perpétuel, de la petite île de San Lazzaro. Lorsque la communauté s'y installa le 8 septembre 1717, après avoir récupéré les deux moines prêtres et les deux frères laissés à Modon et rachetés de l'esclavage par leurs confrères de Constantinople, on aurait pu croire que l'avenir de la Congrégation était définitivement assuré.

Ainsi, du moins, pouvaient juger ceux du dehors. Mais l'Abbé Mekhitar savait, au contraire, que son œuvre courait, dans le même temps, le plus grand danger; car, dès avant la fin de décembre 1716, le nonce apostolique à Venise lui avait enjoint, au nom du Saint-Siège, de rappeler de Constantinople un de ses missionnaires, le P. Georges, avec interdiction d'envoyer qui que ce fût désormais pour prêcher en Orient. L'Abbé avait déclaré aussitôt sa parfaite soumission aux ordres reçus et manifesté l'intention de se rendre à Rome. Mais la nécessité, où il était, de chercher pour les siens une demeure plus convenable que celle qu'il avait louée dès son arrivée à Venise, pour leur servir d'abri provisoire, dans le voisinage de San Martino, retarda longtemps son départ.

L'affaire du P. Georges et les accusations portées contre Mekhitar et ses moines, ne furent soumises au jugement définitif des Cardinaux préposés aux affaires

de la Propagande que le 26 septembre 1718. Elle se termina favorablement et ses phases ont été décrites par le P. Minas Nurikhan¹. Mais ces quelques mois revêtent une telle importance dans l'histoire de l'œuvre de Mekhitar, qu'il y a lieu de faire connaître d'une façon plus précise les documents qui permettent d'en fixer les détails.

Si des envieux dénoncèrent alors Mekhitar et ses disciples au Vicaire patriarcal latin de Constantinople, le dominicain Raimondo Galani², et réussirent à les faire accuser par lui à Rome, à plusieurs reprises, Mekhitar eut aussi des défenseurs convaincus, et principalement l'ancien élève du Collège Urbain, avec qui il s'était lié d'amitié dès son premier séjour à Constantinople en 1697, le Vartapet Khatchatour Arakiel d'Erzeroum, pour lors curé des Arméniens à Venise.

Les accusations portées contre le P. Georges et lui-même ne furent connues de l'Abbé Mekhitar, dans leur teneur exacte, que lorsqu'il fut admis à prendre connaissance au siège de la S. Congrégation *de Propaganda Fide*, du rapport envoyé de Constantinople par le Vicaire patriarcal. Ces accusations, que le P. Minas Nurikhan a rapportées dans sa biographie de l'Abbé Mekhitar, d'après une lettre que celui-ci adressait le 25 juin 1718 au Vicaire chargé de gouverner en son absence la communauté de San Lazzaro³, n'avaient pas dû être exposées dans les lettres adressées par la S. Congrégation en décembre 1716 au nonce et au patriarche de Venise, car elles ne sont pas réfutées expressément dans le mémoire rédigé par Khatchatour pour ce dernier, transmis par lui, dès le 2 janvier 1717, au Cardinal Sacripante, préfet de la Propagande⁴.

Le vartapet Khatchatour avait vécu pendant plusieurs années à Constantinople; il entretenait correspondance avec plusieurs Arméniens de cette ville et nombreux étaient ceux de ses compatriotes qui le visitaient à Venise. Il n'hésite pas à dire que les accusations portées par Galani lui ont été inspirées par des

¹ M. NURIKHAN, *Le serviteur de Dieu Abbé Mékhitar de Sébaste, sa vie et son temps* (1670-1750), Venise, 1922. Chap. XIV, pp. 204-220. Une vie en italien et une en anglais ont été publiées respectivement en 1914 et 1915. Les documents utilisés ici, presque tous inconnus au P. Nurikhan, ont été copiés aux Archives de la S. Congrégation *de Propaganda Fide* par le R. P. Garabed Amaduni, procureur général des Mékhitaristes de Venise. En me les communiquant, il m'a permis de m'associer à la célébration du deuxième centenaire de la mort de l'Abbé Mekhitar. Qu'il veuille bien agréer ici l'expression de ma reconnaissance!

² L. LEMMENS, dans *Hierarchia latina Orientis, 1622-1922, mediante S. Congregatione de Propaganda Fide instituta (Orientalia Christiana, fasc. 5)*, Roma, 1923, a orthographié «Galani». Mais tous les documents de l'époque, auxquels nous avons eu accès, écrivent avec un seul «l».

³ M. NOURIKHAN, *op. laud.*, p. 213.

⁴ L'original en latin, de la main de Khatchatour, se trouve dans les *Scrittura riferite nelle Congregazioni Generali*, an. 1717, vol. 608, ff. 45 sq. La lettre d'envoi du patriarche Pietro Barbarigo est le f. 44 du même volume, et celle du nonce, datée du 9 janvier, en est le f. 43.

Arméniens⁵. Mais il ne va pas plus loin: il ne spécifie pas ici qui sont ces Arméniens. Il se contente de témoigner vigoureusement en faveur de Mekhitar et de ses disciples. C'est lui, ce sont eux, qui l'ont aidé le plus efficacement lorsqu'il prêchait à Constantinople, y opérant de nombreuses conversions: «Mechitarus Abbas erat meum brachium, doctores eius manus et pedes mei». Ce n'est pas assez de dire que Mekhitar et les siens s'associaient volontiers aux travaux apostoliques de Khatchatour, ils étaient des ouvriers capables: «idonea et aptissima instrumenta». Le but de la Congrégation religieuse fondée par Mekhitar, c'est la propagation de la foi catholique; tandis que certains de ses moines travaillent actuellement — et au péril de leur vie — à la propagation de la foi orthodoxe, d'autres se préparent par l'étude, principalement par celle de la langue et de la littérature arméniennes. Ceux qui ont terminé leur préparation sont des modèles de vie religieuse.

Khatchatour, ancien élève du Collège Urbain, ne veut pas se poser en censeur de ceux qui ont été formés par son *Alma Mater*. Sa réserve est éloquente, car elle fait soupçonner qu'ils sont les instigateurs de la campagne menée contre les disciples de Mekhitar, dont le zèle offusque leur apathie. Les disciples de Mekhitar, en tous cas, l'emportent sur tous les autres membres du clergé arménien catholique: «Meliores sunt omnibus aliis catholicis Armenis, Episcopis, Doctoribus et sacerdotibus, monasticis et saecularibus».

Quant à Mekhitar, il est hors pair: «Miraculum Armenae nationis». C'est Khatchatour qui lui a enseigné la grammaire de l'arménien classique et quinze jours ont suffi pour cet enseignement. Après quoi, Khatchatour s'est donné la peine de lui expliquer en arménien les éléments des autres sciences. Grâce à cet enseignement et à son travail personnel, l'Abbé Mekhitar a une connaissance parfaite de la logique, de la physique, de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie, de la métaphysique, de la morale naturelle, enfin de la théologie, morale, polémique et spéculative. Toute la formation de Mekhitar, c'est bien des leçons de Khatchatour qu'elle dérive, encore qu'il ait appris dans la suite le latin et l'italien. De fait, on sait que Khatchatour a composé des ouvrages pour aider à la formation des prêtres arméniens, dont plusieurs furent imprimés à Livourne et à Venise, une grammaire en 1696, un traité de théologie dogmatique et un de morale en 1709.

Mekhitar a bien profité des leçons qu'il a reçues, affirme Khatchatour: il a écrit des annotations à la *Somme* d'Albert le Grand⁶, il a ouvert une école publique à Modon, il enseigne aux siens les sciences naturelles et la théologie.

⁵ *Scrittura riferite...*, vol. 608, f. 45: «Audi vi quod olim, et nunc recenter, aliqui Armeni, quibus credit Illustrissimus et Reverendissimus Vicarius Patriarcalis Constantinopolitanus Latinus, dederint malam informationem de isto Abbate et de suis Monachis, nimirum, quod hi sint indocti...».

⁶ Dans le mémoire que Khatchatour adressa le 27 février 1717 aux Cardinaux de la S. Congrégation *de Propaganda Fide* (voir ci-dessous), il est dit que cet ouvrage de Mekhitar a été imprimé et que ses calomniateurs feraient bien de le lire avant de critiquer.

Le témoignage de Khatchatour transmis officiellement par le patriarche de Venise dut faire impression sur les Cardinaux, à qui il fut communiqué le 25 janvier 1717, car Khatchatour, ancien élève de la Propagande, s'était vu confier par le Saint-Siège des missions importantes. D'autre part, le nonce à Venise, sans s'étendre sur le fond de la question, signalait les excellentes dispositions de l'Abbé Mekhitar, déférant et obéissant envers la S. Congrégation, ainsi que la bonne réputation dont jouissaient à Venise les membres de sa Congrégation.

Cependant, les Cardinaux, ayant pris connaissance des documents reçus, ne donnèrent aucune nouvelle directive. L'ordre de rappeler le P. Georges de Constantinople devait donc être exécuté et, sans une nouvelle décision, Mekhitar restait privé du droit d'envoyer en Orient qui que ce fût. Cela ne faisait pas l'affaire de Khatchatour : il composa donc, en défense de Mekhitar et de ses disciples, un nouveau mémoire destiné aux Cardinaux membres de la S. Congrégation *de Propaganda Fide*. Ce mémoire, terminé le 27 février 1717, fut transmis au secrétaire de la même S. Congrégation par un billet du 6 mars⁷. Avec son mémoire, Khatchatour envoyait à Rome deux lettres, dont il demandait l'acheminement sur Constantinople. Une de ces lettres était destinée au Vicaire patriarcal latin Raimondo Galani, l'autre à un des anciens condisciples de Khatchatour au Collège Urbain, Hovnan Minas, condamné aux galères pendant la persécution de 1702 qui jouissait, comme ancien élève de la Propagande et comme confesseur de la foi, dans la communauté arménienne et auprès du représentant du Saint-Siège, d'une considération particulière.

Le mémoire du 27 février avait-il été demandé à Khatchatour par le Secrétaire de la S. Congrégation *de Propaganda Fide*? Il ne semble pas. La formule : «accepta itaque facultate confidenter procedendi», à la fin de l'exorde, est un simple artifice de rhétorique. L'initiative est toute de Khatchatour, qui se souvient avec émotion des instances par lesquelles Mekhitar lui demandait d'être lui-même le fondateur de la compagnie de missionnaires, dont il rêvait, et veut à tout prix sauver l'œuvre de son ancien disciple. Ce sont les amicales instances de Mekhitar en 1697 qui lui permettent de parler de la Congrégation qu'on attaque comme d'une œuvre qui lui soit propre : «Iste cum sua religione corona omnium operum meorum, gloria mea, et heres per quem sperabam, Deo Optimo Maximo concedente, fore ut usque in diem iudicii spirituali apostolica vita viverem».

L'exposé qui suit, commence par une répétition, à peu près dans les mêmes termes, de ce que Khatchatour a dit dans le mémoire préparé deux mois plus tôt à la demande du patriarche de Venise. Il s'y trouve, toutefois, deux passages nouveaux. Dans le premier, Khatchatour lance un défi aux détracteurs de Mekhitar : qu'ont-ils fait qui puisse être comparé au travail apostolique de Khatchatour et de ses collaborateurs? Car Khatchatour réussissait à se faire écouter par tous

⁷ Ce mémoire forme les ff. 644-653 du vol. 6 de la série *Scrittura non riferite nei Congressi. Armenia, An. 1716*. La lettre d'envoi forme le f. 654 du même volume.

les membres de la hiérarchie, patriarches, évêques, vartapets et simple prêtres. Il obtint même la présence à une cérémonie arménienne, des envoyés extraordinaires de l'Empereur, du prince de Transylvanie et de la République de Venise ; il célébra devant eux, dans un discours en latin, l'union qui existait entre l'Eglise d'Arménie et celle de Rome. Khatchatour prêchait la foi catholique jusque dans l'église patriarcale, dédiée à la Mère de Dieu. Les adversaires du nouvel Institut ne font eux-mêmes aucun travail apostolique. Mais les Cardinaux de la S. Congrégation *de Propaganda Fide* ont approuvé la création de Mekhitar; ils savent que le but spécifique de l'Institut, exprimé dans un vœu spécial, est la propagation de la foi catholique dans les milieux arméniens. Khatchatour n'est pas membre du groupe de missionnaires organisé par Mekhitar, mais il s'en déclare solidaire : «Quamvis ego non sim membrum istius, tamen ista Religio mea est; isti Monachi mei sunt.»

Suit l'éloge de Mekhitar, de sa capacité intellectuelle, de ses vertus. Ceux qui cherchent à entraver son œuvre péchent contre le Saint-Esprit.

Khatchatour parle ensuite des deux lettres dont il demande qu'elles soient envoyées à Constantinople. Il a dit au Vicaire patriarcal tout ce qu'il vient d'exposer, en terminant par une ardente supplication en faveur de ceux qu'il appelle : «meos monachos, viscera mea, cor meum et oculos meos.» La conclusion de la lettre au P. Hovnan Minas a un ton plus polémique : il doit faire observer aux détracteurs des disciples de Mekhitar que la division entre catholiques fera du mal. Notre-Seigneur a maudit ceux qui causent du scandale. Le devoir du clergé catholique est de gagner les âmes. Malheur à ceux qui dénigrent! Ils sont tenus à restituer la renommée de Mekhitar et de ses disciples; il y va de leur salut.

Qu'on ne s'étonne pas de voir Khatchatour si attentif à défendre l'orthodoxie de Mekhitar; c'est en matière de foi surtout que l'on doit tenir à sa bonne renommée : «Fama dulcis est in omni materia, sed super omnia in materia fidei.»

Et maintenant Khatchatour répond aux objections. On lui demandera de quoi il se mêle. Il le répète : ces moines sont ce qu'il a de plus cher. On insiste : pourquoi ceux-ci se sont-ils constitués en un groupement, tandis que les autres prêtres arméniens vivent isolément? Mais, c'est la vie religieuse, c'est la pratique des vœux, qui rendent plus efficace leur travail apostolique. Or les détracteurs demandent : pourquoi prêchent-ils? qui sont-ils? Et Khatchatour d'expliquer le devoir de la prédication : pour qui a connu la lumière de la vraie foi, c'est un devoir de la faire connaître à autrui. C'est le devoir des prêtres arméniens catholiques de faire connaître à leurs compatriotes la vérité catholique. Enfin les détracteurs s'en prennent à la personne de Mekhitar : comment a-t-il pu devenir savant et enseigner les autres, celui qui n'a pas fréquenté les écoles et n'est pas «fils de la Propagande»? Les détracteurs de Mekhitar l'ont tourné en ridicule; ils ont dit que ses disciples le donnent comme ayant acquis sa science par miracle. Khatchatour a tôt fait de réfuter cette accusation puérile. Que faut-il donc pour acquérir la science? Une certaine capacité, des livres scientifiques, un maître, un travail assidu, des exercices prolongés. Rien de tout cela n'a manqué à Mekhitar;

car, dès son enfance, il s'est adonné à l'étude et depuis vingt ans il ne cesse pas d'étudier et de compléter sa formation en enseignant. Il y a cependant quelque chose de miraculeux en Mekhitar, c'est sa patience, sa bonté envers tous, sa sérénité dans les épreuves, sa pratique de toutes les vertus, son zèle pour la défense de la foi orthodoxe, inébranlable, quelles que soient les persécutions.

Khatchatour, en répondant aux détracteurs de Mekhitar et de ses disciples, ne veut attaquer personne. Ils ne profèrent pas tous les mêmes critiques. Mais quand on objecte à Mekhitar qu'il n'est pas « fils de la Propagande », on oublie que celui qui l'a formé a obtenu de la Propagande un double doctorat, en philosophie et en théologie. N'appartiennent-ils pas eux aussi à la Propagande, ceux que Khatchatour a engendrés par son enseignement? Il n'y a entre eux et lui qu'une différence, c'est que son éducation, à lui, a coûté cher; celle de Mekhitar et de ses disciples n'a grevé en rien le budget de la propagande.

Ayant abondamment produit son témoignage en faveur de Mekhitar et de ses disciples, Khatchatour veut prouver qu'il n'est pas le seul à les juger favorablement, et il mentionne, sans en reporter le texte, huit témoignages dont six provenant de religieux ou de prélats appartenant à l'Eglise latine, échelonnés entre 1695 et 1715. Les textes originaux de ces six témoignages ont été publiés dans le volume intitulé *Historiae monumenta*, imprimé en 1912 pour la Postulation de la Cause du Serviteur de Dieu⁸, tandis que le P. Nurikhan en a inséré des traductions italienne, anglaise ou française, dans sa vie de Mekhitar⁹.

Les deux autres témoignages, brièvement exprimés dans le mémoire de Khatchatour, sont ceux respectivement de l'Archevêque Markar et du patriarche Melchisédech. Le premier a conféré à Mekhitar en 1699, la dignité de vartapet, une dignité qui se donne seulement aux plus savants de tous les prêtres, autorisés par le fait de cette promotion à prêcher dans toutes les églises arméniennes et pourvus du droit d'excommunier ceux qui s'opposeraient à leur prédication. Quant au

⁸ *Sebasten. Armenorum seu Venetiarum. Beatificationis et Canonizationis Servi Dei Abbatissae Mechitar... Historiae monumenta ex tabulario monast. S. Lazari Venetiarum selecta chronologica disposita*, Venezia, 1912. Témoignage du P. Antoine Beauvillier, S. J., contresigné par les Supérieurs des missions de Syrie, jésuite, capucine et carmélitaine (Alep, 30 mai 1695), p. 5; du P. Jean Verzeau, S. J., (Constantinople, 15 juillet 1697), p. 6; du P. Corneille Léau, S. J., contresigné par Khatchatour, qui se trouvait en mission (Erzeroum, 24 août 1699), p. 6; de quatre missionnaires des Indes, Cherubino dell'Ascensione, O. C. D., Guillaume Weber, S. J., Giuseppe Maria da Perugia, O. F. M. Cap., Guglielmo Magni, S. J. (Erzeroum, 9 mars 1700), p. 7; de l'administrateur apostolique de Smyrne, Daniele Duranti (Smyrne, 20 octobre 1702); p. 7; d'Angelo Maria Carlini, O. P., archevêque de Corinthe (Nauplie, 15 mars 1715), pp. 19 sq. Ces documents avaient déjà été imprimés dans *Ricorso fatto nell'anno 1718 agli Emi e Rmi Principi (sic) i Sig(n)ori Cardinali della Sacra Congregazione de Propaganda Fide da i Monaci Armeni di S. Antonio Abate fondati in Modone, e residenti in Venezia*, Roma, 1718, pp. 33-35, 38 sq. (deuxième partie: *Sommario degli attestati...*).

⁹ M. NURIKHAN, *op. laud.*, pp. 64 sq., 78 sq., 88 sq., 108 sq., 161 sq.

patriarche, il a donné à Mekhitar, le 1er Mai 1701, une faculté générale de prêcher, louant sa vertu et invitant tous les Arméniens à écouter sa parole apostolique.

Ayant rapporté intégralement la lettre de recommandation de l'archevêque de Corinthe, la plus importante, parce que la plus récente et la plus explicite, embrassant à la fois Mekhitar et ses moines, Khatchatour passe à la défense du P. Georges, non toutefois sans avoir exprimé en une vibrante péroraison le vœu que justice soit rendue par le Saint-Siège. Il y a longtemps que Khatchatour a connu celui qui vient d'être frappé; car il était à Constantinople, gardien du sceau du patriarche Melchisédech, quand il a examiné Georges et l'a trouvé digne non seulement du sacerdoce, mais aussi de la promotion à la dignité de vartapet. Par une faveur exceptionnelle, Georges a été ordonné prêtre et consacré docteur simultanément. Il y a de cela dix-huit ans, dit Khatchatour; en vérité un peu moins, car Mekhitar n'est arrivé à Constantinople qu'en juillet 1700 et il semble que l'ordination du P. Georges a eu lieu entre cette date et le mois d'avril 1701¹⁰.

Pendant cette longue période, le P. Georges a montré ce dont il était capable: il a toujours prêché fidèlement la foi catholique, étant le plus zélé des disciples de Mekhitar; il l'a prêchée malgré les mesures vexatoires dont il a eu à souffrir; il l'a prêchée là où il n'y avait pas encore de catholiques et il a un bon nombre de conversions à son actif. Malgré la persécution, qui sévit depuis deux ans, il n'a pas cessé d'assister spirituellement les catholiques arméniens, recueillant des offrandes pour venir en aide à ceux qui souffrent pour leur foi sur les galères.

Or, d'après ce que Khatchatour a su de Constantinople, cet homme a été condamné par le Vicaire patriarcal Galani, sans avoir été régulièrement cité et sans avoir été judiciairement convaincu d'une faute quelconque. Il a été puni de suspense, privé du droit de célébrer la Sainte Messe, d'entendre les confessions et de prêcher. On veut qu'il parte de Constantinople, ce docteur qui s'est montré orthodoxe pendant un si grand nombre d'années, ce prédicateur éminent de la foi catholique, ministre fidèle au milieu des plus grands périls. Mais, s'il s'était détourné de la foi, s'il avait renoncé à obéir aux ordres de son supérieur, comment se fait-il que le P. Georges n'ait pas apostasié? Ceux qui, dans ces pays, abandonnent la foi, se tournent vers les Turcs ou vers le patriarche hérétique, car ils savent qu'ils n'ont rien à craindre des catholiques, pouvant au contraire, avec la plus grande facilité, se venger d'eux. Le P. Georges, lui, s'est soumis au prélat catholique par qui il a été condamné: pour ne pas paraître désobéissant, il s'est même abstenu d'absoudre un moribond et il s'est déclaré prêt à se rendre auprès de son supérieur régulier pour être, éventuellement, corrigé et puni par lui. Si le P. Georges avait péché contre la foi, les Arméniens catholiques de Constantinople auraient écrit à

¹⁰ Cfr. NURIKHAN, p. 92.

Khatchatour ou à Mekhitar, pour qu'on le rappelât discrètement, sans laisser se prolonger le scandale.

Mais, personne n'a écrit. Bien plus, le vicaire Galani a soumis le P. Georges à un examen sur la théologie morale, et celui-ci a bien répondu, si bien qu'il s'est vu restituer deux des trois facultés dont il avait été privé: il peut de nouveau célébrer la Sainte Messe et prêcher. Si la faculté d'entendre les confessions ne lui a pas été rendue, c'est, lui a dit le Vicaire patriarcal, parce que son cas a été porté à Rome. Que les Eminentissimes Cardinaux fassent donc expédier les lettres destinées à Mgr. Galani et au P. Minas, afin que le scandale cesse au plus vite! Car les hérétiques, dans tout l'Empire ottoman, se réjouissent de ce qui est arrivé au P. Georges.

Les lettres de Khatchatour arrivèrent à Constantinople, mais elles n'obtinrent pas l'effet qu'il en attendait. Le Vicaire patriarcal répondit par un réquisitoire en règle contre le P. Georges et ses compagnons¹¹: ils disent que l'on peut entrer dans les églises des hérétiques et y prier. Pour un peu, ils engageraient à entrer dans les mosquées pour y prier Dieu avec les Turcs. Ils n'ont aucun souci du salut des âmes; ce qui les intéresse, c'est l'argent. Aussi bien n'observent-ils, en aucune façon, les règles du droit en ce qui concerne la juridiction pour les confessions; sous prétexte d'obéir à leurs supérieurs religieux, ils ne tiennent aucun compte des Ordinaires. La lettre se terminait par une phrase particulièrement agressive. Mekhitar, écrivait Galani, montre sa science dans la manière dont il sait choisir, pour les envoyer en Orient, ceux de ses disciples qui sont les plus habiles à ramasser des fonds, alors cependant que la S. Congrégation de *Propaganda Fide*, lui a interdit plusieurs fois d'envoyer ses moines en qualité de missionnaires.

La lettre est datée du 20 mai. On ne sait pas quand elle arriva à Venise, mais Khatchatour fut outré. N'ayant pas une connaissance suffisante des événements qui s'étaient déroulés à Constantinople, il ne pouvait prendre la défense du P. Georges. Le 6 janvier 1717, il avait écrit à un arménien catholique Hadji Haroutioun et au diacre Bedros, pour les intéresser au cas du P. Georges¹²; mais sa lettre est restée sans réponse. Aussi, leur écrit-il de nouveau¹³. Puis il prépare pour Galani un bref accusé de réception, annonçant pour plus tard une réponse circonstanciée

¹¹ Imprimé dans *Ricorso... (Sommaro degli attestati...)*, pp. 68-70. Le document qui précède, pp. 67 sq. est une lettre de Galani, datée du 10 février 1717, dans laquelle il enjoint aux Arméniens catholiques d'Ankara de ne pas recevoir un autre disciple de Mekhitar, le P. Joseph, étant donné qu'il n'a pas de lettres de la S. Congrégation de *Propaganda Fide* et ne possède pas la doctrine voulue.

¹² Traduction italienne et texte arménien dans *Historiae monumenta...*, pp. 21-26.

¹³ La traduction italienne de cette lettre écrite le 25 août 1717, suivie du texte arménien se trouve dans *Historiae monumenta...*, pp. 42-47. Hadji Haroutioun répondit seulement le 20 octobre de la même année, expliquant pourquoi, sur le conseil du P. Georges lui-même, il s'est abstenu d'aller voir le Vicaire Galani (traduction italienne dans *Ricorso...*, pp. 51-57; même traduction, avec le texte original, dans *Historiae monumenta...*, pp. 59-70).

sur Mekhitar, dont il affirmait à nouveau les mérites. Enfin, craignant que les Cardinaux composant la S. Congrégation de la Propagande pussent être trompés par quelque rapport partial provenant de Constantinople, il leur adressa le 4 septembre 1717 une copie de son billet à Galani, les invitant à ne rien croire de ce qui pourrait être rapporté par celui-ci sur ses lettres, si le texte même, arménien ou latin, ne leur était pas communiqué.

Khatchatour fait observer aux Cardinaux que Galani accuse Mekhitar de ne pas obéir aux ordres de la Propagande, mais Mekhitar a rappelé le P. Georges dès qu'il en a reçu l'ordre et déjà il avait rappelé un autre moine, le P. Elie, qui n'a jamais été renvoyé en Orient. Galani accuse Khatchatour d'avoir semé le trouble et la révolte dans la communauté arménienne catholique de Constantinople. Mais on qualifie de révoltés ceux qui pensent en conscience devoir rendre témoignage en faveur du P. Georges. Que les Eminentissimes Cardinaux fassent triompher la vérité et empêchent qu'on anéantisse une Congrégation, dont les Constitutions ont été soumises à l'examen pendant sept ans et ont été approuvées il y a six ans!¹⁴

Cependant, le P. Georges, rappelé par Mekhitar qui avait obéi sans hésiter aux ordres de la S. Congrégation de *Propaganda Fide*, ne pouvait se dispenser de rejoindre la communauté de San Lazzaro. Il quittait Constantinople au début du mois d'août 1717, portant une lettre du P. Jacques Caschod, S. J.¹⁵, son confesseur habituel, dans laquelle celui-ci le recommandait à son supérieur et rendait un bon témoignage de sa foi, digne d'un vrai missionnaire. Le P. Georges était encore au lazaret, purgeant la quarantaine, lorsque Mekhitar écrivit au Cardinal Préfet de la S. Congrégation de *Propaganda Fide*, le 9 septembre, pour lui annoncer l'arrivée à Venise de son missionnaire¹⁶.

Mekhitar estimait alors pouvoir se rendre bientôt à Rome. La veille du jour où il écrivait, le 8 septembre 1717, il avait pris possession, avec ses disciples, de l'île de San Lazzaro. Il en rendait compte le 11 septembre au Cardinal Préfet, renouvelant l'assurance de sa résolution d'aller à Rome après l'arrivée à la communauté du P. Georges¹⁷. Le séjour de celui-ci au lazaret se prolongea-t-il? On pourrait le croire, car c'est seulement le 27 novembre 1717 que le patriarche Pietro

¹⁴ *Scritture non riferite nei Congressi. Armenia. An. 1716*, vol. 6, ff. 671 sq.

¹⁵ Le P. Caschod, jésuite d'origine suisse, fut missionnaire à Constantinople de 1696 jusqu'à sa mort en 1726. Envoyé pour assister les prisonniers allemands, qu'il visitait dans les bagnes et dans les galères, il s'intéressait aussi aux Arméniens et avait mérité le titre d'apôtre des Arméniens. Il était bien connu de Mekhitar, lequel lui avait été adressé par le P. Antoine Beauvollier. Cf. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. XI, col. 1267 sq.

¹⁶ *Scritture non riferite nei Congressi. Armenia. An. 1716*, vol. 6, f. 673. La lettre du P. Caschod, daté du 4 août 1717, forme le f. 680. Le texte en a été imprimé dans *Ricorso...*, p. 42 et dans *Historiae monumenta...*, p. 41.

¹⁷ *Scritture riferite nelle Congregazioni Generali. An. 1717*, vol. 610, f. 315.

Barbarigo annonça son arrivée au cardinal Sacripante¹⁸. La saison était alors devenue trop mauvaise pour que Mekhitar pût se mettre en route pour Rome; en excusant son retard, le patriarche ne manqua pas de rendre témoignage à l'exemplaire comportement de ses moines.

Mekhitar profita de l'hiver pour examiner ce qu'il fallait faire pour utiliser au mieux l'île de San Lazzaro; il s'entendait en architecture et voulut présider lui-même aux premiers travaux de construction. Mais la communauté n'était pas riche: avant de quitter définitivement Venise pour une absence qu'il prévoyait devoir durer, Mekhitar rendit visite au Cardinal Giorgio Cornaro, évêque de Padoue, qui s'empessa d'écrire au Cardinal Préfet de la S. Congrégation de *Propaganda Fide*, recommandant qu'on voulut bien accorder un subside à Mekhitar pour l'aider dans ses constructions¹⁹.

Le P. Nurikhan a raconté le voyage de Mekhitar à Rome. Il y fut bien reçu, édifia tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher, et, dès qu'il eut connaissance des reproches formulés par Galani, prépara sa réponse. Cette réponse imprimée²⁰ fut résumée dans un sommaire où, naturellement, les reproches et les justifications étaient également mis en lumière²¹. On y relevait toutefois que le Vicaire Patriarcal latin avait commencé à prendre en grippe les missionnaires de Mekhitar, lorsque ceux-ci avaient refusé de s'associer à une demande adressée au vizir par un groupe d'Arméniens catholiques, en vue d'obtenir d'être distincts, légalement, des autres Arméniens. Cette démarche, favorisée par Galani, avait semblé hasardeuse à Mekhitar et à ses compagnons. En fait, elle n'avait servi qu'à déclencher une persécution, qui avait entraîné l'emprisonnement et la mort de l'évêque Melchior, de Mardin, et de plusieurs prêtres ainsi que de nombreuses apostasies. Mgr. Galani avait, en outre, accepté trop facilement les dires de Hovnan Minas, adversaire de Mekhitar et de ses moines, depuis qu'il avait été renvoyé de l'Institut pour incapacité, après un essai infructueux de plusieurs mois, précédé de deux demandes instantes.

Les Cardinaux se laissèrent convaincre par l'exposé de Mekhitar, corroboré par un grand nombre de témoignages rendus en sa faveur, soit par des Arméniens, soit par des Latins, missionnaires, dignitaires ecclésiastiques et laïcs. Il déclarèrent que Mekhitar et ses moines n'étaient pas coupables, car, même contre le P. Georges, il n'y avait pas de preuves convaincantes. On recommandait cependant au patriarche de Venise de veiller sur la jeune communauté, encore qu'il n'y ait eu aucune plainte sur la conduite de ses membres. Afin que les missionnaires de Mekhitar pussent travailler avec autorité dans les pays du Levant, il était prescrit qu'avant

¹⁸ *Scrittura non riferite nei Congressi. Armenia. An. 1716, vol. 6, f. 679.*

¹⁹ Lettre datée du 27 mai 1718, dans *Scrittura riferite nelle Congregazioni Generali. An. 1718, vol. f. 425.* Annotation du Cardinal Préfet au f. 424, datée du 23 septembre 1718, pour transmission au Secrétaire de la S. Congrégation, qui devra joindre la lettre au dossier préparé pour la Congrégation Générale du 26.

²⁰ *Ricorso...*, comme dans la note 9 ci-dessus.

²¹ *Scrittura riferite nelle Congregazioni Generali. An. 1718, vol. 615, ff. 366-371.*

de partir pour les missions ils seraient examinés par les soins du nonce apostolique de Venise. Pour le reste, il devraient se conformer aux usages suivis par les missionnaires que la Propagande envoyait, c'est-à-dire demander des facultés aux évêques ou vicaires apostoliques des zones où ils seraient envoyés, au moins par lettres, lorsque la distance ou d'autres graves raisons les empêcheraient de se présenter personnellement.

La S. Congrégation de *Propaganda Fide* remettait à celle du S. Office la question de la fréquentation des églises des schismatiques, question difficile et importante, puisque seuls les ecclésiastiques approuvés par le patriarche arménien, pouvaient légalement, de par les prescriptions du gouvernement ottoman, baptiser, bénir les mariages et procéder aux sépultures. Cette question ne devait avoir de solution définitive qu'en 1830, lors de la reconnaissance par la Sublime Porte d'une hiérarchie arménienne catholique. Elle causera encore à Mekhitar et aux siens plus d'un ennui. Du moins la Congrégation mekhitariste était sortie honorablement des graves difficultés, que ses adversaires avaient provoquées dans le but de la détruire, et il semble que le témoignage de Khatchatour, ainsi que ses conseils au fondateur et ses encouragements, aient eu dans la préparation de la victoire une part prépondérante.

Rome, le 15 août 1950.

EUGÈNE CARD. TISSERANT